

## Louiée des cloches

14H30 À CLUB HIPPIQUE **DES PINS** 

Jeudi 17 Mai dès 14 h 30 au club Hippique des Pins

A partir de 10h, préparation de la Coulée des Cloches Dès 14h, animations non-stop jusqu'à 23h

Moment fort et intense...

La coulée des trois nouvelles cloches de l'église Saint Vaast sera l'occasion pour

nous tous de partager ce moment unique.

Dans le cadre de cette journée, de nombreuses activités seront proposées :

### Première coulée 16h Coulée nocturne 22h





Décollage possible sur site

Contact:

06 89 66 21 79

### NOMBREUX EXPOSANTS SUR PLACE





Toute la journée :

Dixie land, Le sosie de M. Jackson, Dorothée Lhoir et sa classe d'accordéon, Le Carillon de Douai, Les Majorettes, La Musique Municipale ...

DES 20H BAL POPULAIRE

dont 3 baptêmes en montgolfière

buvette et restauration sur place

#### L'histoire des cloches

La cloche est l'un des plus vieux instruments sonores que nous connaissions : elle est née probablement, quant à son principe, à l'époque où l'homme sut, par le feu, durcir l'argile et constituer ainsi un vase qui se révéla "sonore" en le percutant. Les premières cloches métalliques remontent à l'âge du bronze. On trouve des traces d'utilisation des cloches en Asie, il y a 4000 ans (Les Annales de la Chine rapportent que l'Empereur Hoang-ti fit fondre, vers l'an 2260 av. J.-C., douze cloches). Plusieurs clochettes de l'époque Shang (XVIIIe-XIe s. avant notre ère) sont exposées au Musée de l'histoire chinoise à Pékin.

On en trouve dans toutes les civilisations et toutes les religions (sauf en Islam). C'est un instrument universel dont la longue portée acoustique est utilisée pour communiquer au loin, soit auprès des hommes, soit auprès des dieux. Il en existe aussi des modèles très anciens et imposants, au Japon ou au Myanmar notamment.

Les cloches ont été utilisées dans les églises chrétiennes depuis le VIIe siècle. Mais ce ne fut qu'à partir du XIIIe siècle que les progrès en matière de conception et de technologie de la fonderie permirent la création de spécimens de grande taille, associés généralement aux cathédrales. Ces cloches furent créées en faisant couler du bronze, le seul alliage produisant des couleurs harmonieuses, dans un moule en briques couvert de cire.

La plus vieille cloche de France classée monument historique, est celle de Sidiailles datant de 1239.



## SAMEDI Démoulage des cloches

**19** ≥

10H30 CLUB HIPPIQUE DES PINS

Samedi 19 Mai à 10h30 au club Hippique des Pins

Le démoulage des cloches aura lieu le samedi 19 Mai à partir de 10h au club hippique des Pins.

Comment ça marche?

Deux jours après, le moule est sorti de terre et la cloche est démoulée. Elle est ensuite nettoyée avant d'être analysée musicalement. Lorsque cela est nécessaire, quelques corrections musicales sont réalisées au moyen d'un meulage fait sur le bord intèrieur jusqu'à ce que les harmoniques soient parfaitement accordées.

Une expertise musicale sera alors pratiquée par un campanologue.



### LUNDI 04\frac{1}{2}

19H STADE DES

# LUNDI Bériédiction des cloches

#### lundi 4 juin 19h au complexe sportif Cachera

Lors de l'inauguration d'une cloche d'église, l'usage veut qu'une cérémonie religieuse appelée « bénédiction » ou « consécration » lui soit consacrée. Durant cette cérémonie un nom est attribué à la cloche.

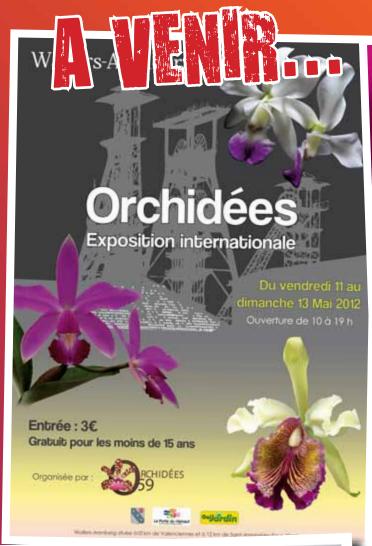
La tradition considère en effet la cloche comme une personne, et lui affecte un

parrain et/ou une marraine.

Pour les cloches de l'Eglise Saint Vaast, chacune est prénommée et bénéficie d'un parrain et d'une marraine qui ont été choisis pour les services rendus et leur dévouement à la commune.

La première cloche qui sonne le LA, chante l'espérance et a pour marraine Lucia PEREK et pour parrain Michel HEOIS. La seconde cloche qui sonne le DO, appelle à vivre la Charité et a pour marraine Alfreda DI-VERCHY et pour parrain Pierre COTTEL. La troisième et dernière cloche, qui sonne le MI, appelle à la prière et sonne l'Angelus, a pour marraine Yvonne PERILLEUX et pour parrain René POULLE.

Les cloches seront bénies par Monseigneur François GARNIER, Archevêgue de CAMBRAI.





AFIN DE VOUS AIDER DANS VOS DECLARATIONS DE REVENUS, UNE PERMANENCE AURA LIEU LE MARDI 15 MAI 2012 DE 14H A 18 EN MAIRIE

UNE URNE EST EGALEMENT A VOTRE DISPOSITION EN MAIRIE POUR Y DEPOSER VOS DECLARATIONS QUI SERONT TRANSMISES AU CENTRE DES IMPOTS AVANT









La 100ème représentation aura lieu aux arènes de Valenciennes à Petite Foret le vendredi 15 juin à 20h00. Pour les habitants de la ville de Wallers, un tarif préférentiel est mis en place (10 € au lieu de 13 €). Cette offre est limitée à 200 places. Les places sont disponibles en Mairie, auprès de Maryse DUBOIS



VENDREDI 15 JUIN 20H